

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

JUIN/JUILLET
2024

186

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

LA FLAMME OLYMPIQUE
PASSE PAR BOISSY !

P.19

La Flamme Olympique

À Boissy-Saint-Léger

Le

21 juillet 2024

Au Château de Grosbois



?????

SOMMAIRE



Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire
7 bd Léon Révillon
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél : 01 45 10 61 61
www.ville-boissy.fr

Ville de Boissy-Saint-Léger
 Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie - Direction de
l'Action culturelle - Services
de la Ville

Maquette

Service des Relations
publiques -
Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres
végétales sur papier issu de
la gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS
6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél : 01 39 33 01 01



Certifié PEFC
Ce produit est issu de
forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées
www.pefc-france.org



Forum emploi 6



Les élus crapahutent ! 8



Un pigeonnier contre la prolifération des pigeons ! 13



Jeux olympiques : la flamme passe par Boissy 19



Des CM2 visitent les ateliers du Louvre 22

ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 8

CADRE DE VIE 12

FOCUS 19

ENFANCE 21

JEUNESSE 23

VIE ASSOCIATIVE 25

PORTRAIT 27

LIBRE OPINION 28

INFOS PRATIQUES 30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,

« Nous avons rendez-vous avec notre histoire : participez aux scrutins des 30 juin et 7 juillet pour faire entendre votre voix ! »

Un rendez-vous à ne pas manquer

Vous trouverez à la page 11 de ce magazine les résultats des élections européennes du 9 juin 2024 à Boissy-Saint-Léger. Comme partout en France et en Outre-Mer, l'abstention a été élevée (55,75%) et le résultat du Rassemblement National plus important qu'à l'habitude (886 votes soit 22,66%). C'est Manon Aubry avec 1082 votes et 27,67% des suffrages exprimés qui termine en tête. Le Président de la République ayant décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale, nous avons rendez-vous les dimanches 30 juin et 7 juillet pour élire notre député dans la 3e circonscription du Val-de-Marne. Nous avons rendez-vous avec notre histoire dans cette élection inédite. Je vous invite toutes et tous à participer à ces scrutins pour faire entendre votre voix et, en cas d'absence à l'un ou l'autre des deux tours, à prendre vos dispositions pour faire une procuration. Les services des élections/état civil et de l'accueil, ainsi que nos agents de France Services au Centre Social, sont à votre disposition pour vous renseigner et vous aider dans vos démarches. Il faut enfin rappeler qu'on peut voter, sans sa carte d'électeur, dans son bureau de vote habituel ; juste avec sa pièce d'identité, son permis de conduire ou sa carte vitale avec photo.

Boissy Plage et les Jeux Olympiques

Boissy Plage revient cette année sous le signe des Jeux Olympiques, notre ville étant labellisée « Terre des jeux 2024 » par Paris 2024. Du 16 juillet au 4 août, Boissy Plage proposera diverses activités :

olympiades, structures gonflables, concours de châteaux de sable, jeux d'eau, animations culturelles et sportives. Cet événement est une occasion parfaite pour célébrer l'esprit olympique en famille. Nous remercions nos partenaires et sponsors pour leur soutien, ainsi que les associations locales pour leur engagement.

Le passage de la flamme olympique à Boissy

Le dimanche 21 juillet, la flamme olympique traversera le Domaine de Grosbois, marquant un moment historique pour notre commune. En association avec Villecresnes, Marolles et le Centre d'entraînement de chevaux trotteurs de Grosbois, nous avons organisé une journée exceptionnelle pour célébrer cet événement. Les familles pourront profiter d'un pique-nique convivial et participer à diverses activités sportives et culturelles gratuites. Ne manquez pas ce moment unique où notre ville sera au cœur de l'esprit olympique.

Et n'oubliez pas le feu d'artifice au marché de la ferme : Samedi 13 juillet 2024 à partir de 20h, Parking de la Ferme. Bonnes vacances à toutes et à tous et rendez-vous à la rentrée.

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Expo à Lauda

Cinq artistes de l'association Ombre et Lumière ont exposé du 4 avril au 27 mai 2024 dans l'usine FabrikGalerie, à Lauda-Konigshofen, dans le cadre de l'exposition In Art After Work. Il s'agissait, pour les artistes de l'association, de leur 2^e exposition à Lauda. ❶



L'Eco Fête du Centre social

Samedi 27 avril, l'Eco Fête organisée par le Centre social Michel-Catonné était de retour. Les visiteurs ont pu faire de bonnes affaires grâce à la braderie solidaire au profit des Restos du Cœur, mais aussi visiter les stands autour de l'écocitoyenneté ou participer aux ateliers proposés sur la création de parfum, les économies d'énergie, le bienfait des plantes ou la cuisine anti-gaspi. ❷



Commémoration

Le 24 avril, la municipalité commémorait pour la première fois le génocide arménien, en présence des élus du Conseil municipal des enfants et du Conseil municipal des jeunes. ❸



Expo modélisme

Les 26 et 27 avril, les amoureux du modélisme ferroviaire ont été gâtés. En effet, se tenait à la salle des fêtes de la Ferme l'exposition MODELFER 2024, organisée par les membres du Club de Modélisme Ferroviaire de Boissy. L'occasion pour petits et grands de découvrir des reproductions de trains mythiques évoluant au milieu de paysages reconstitués avec minutie, et de discuter avec des passionnés. ❹





Spectacle de magie

Le 17 mai, Clément Boin a offert au Boisséens un spectacle de magie bourré d'humour et de numéros plus surprenants les uns que les autres. Les spectateurs, du plus jeune au plus âgé, ont été conquis ! ⑤

Des cinéastes à Prévert

Atelier cinéma à l'école Jacques-Prévert le 16 mai, avec la participation d'Odile Bernardi, adjointe à la culture. Ce projet, mené par le service Culturel, consiste à initier les écoliers à l'histoire du cinéma par le biais d'ateliers, mais aussi par des visionnages de films au cinéma du Forum. ⑥



Visite de la ville

Une visite guidée de la ville a été organisée le 25 mai, ce qui a permis aux nouveaux Boisséens de découvrir leur ville et d'échanger avec le Maire, l'élue en charge de la jeunesse Touria Hafyane ainsi qu'Adama Cissokho, conseiller municipal délégué aux projets internationaux et humanitaires. ❶



Forum de l'emploi

Le 25 mai, le Forum de l'emploi s'est tenu au gymnase Maurice-Préault. Dès l'ouverture des portes, les allées qui accueillent une quarantaine d'exposants se sont remplies de visiteurs, plus de 500 pendant la journée : le Forum de Boissy est désormais un rendez-vous incontournable pour toutes celles et ceux qui sont à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une alternance. ❷



Journée mère-fille

Le 8 juin, une journée mère fille a été organisée au Centre social Michel-Catonné. L'idée - proposer un moment de détente et d'échanges - a été particulièrement appréciée par les participantes. Au programme, groupe de parole animé par une coach en parentalité, atelier bien-être mère-fille, et studio photo où elles ont pu poser pour un portrait unique ! ❸





Vide-greniers

Malgré une météo capricieuse en ce 15 juin - vent et température automnale - la brocante de Boissy a bénéficié d'une belle affluence, et de nombreuses bonnes affaires ont été réalisées. En milieu d'après-midi la batucada du Conservatoire de Boissy a fait monter l'ambiance de quelques degrés ! 4



Fête de la musique

Le ciel était bien menaçant ce 21 juin, mais il a finalement laissé place à un beau soleil lorsque les festivités ont débuté ! Ce qui a permis au public venu nombreux de profiter pleinement des 15 formations musicales qui se sont succédé sur la scène, allant du métal à la soul en passant par le classique. 5



Les élus crapahutent !



On parlait dans le précédent numéro du Boissy Mag des prairies de la Rampe et du Tillot. Le 15 mai, les élus ont parcouru ces deux grands espaces qui constituent pour l'environnement boiséen de larges réservoirs de biodiversité.

Leur périple a été enrichi, le long de ces deux heures, par les explications éru-

dités et passionnées de Vincent Vignon, écologue à l'OGÉ (Office Génie Écologique) et de Johanne Cusset, responsable Territoires & Environnement à Térélihan, filiale du groupe VINCI spécialisée dans le terrassement.

Encore une nouvelle crèche à Boissy !

La ville s'était engagée à faciliter l'implantation d'un accueil pour les tout-petits dans le quartier du Bois-Clary. En changeant la destination d'anciens locaux commerciaux au 11 avenue du Parc, c'est désormais chose faite.

Ouverte depuis le début du mois d'avril, la micro-crèche Bulles de Crèches de Boissy-Saint-Léger accueille les enfants de 4 mois à 4 ans, du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30. S'étendant sur 130 m² elle offre une salle de vie de 58 m²

et deux salles de siestes, ainsi qu'un jardin de 40m². L'équipe, très motivée, a à cœur de développer l'autonomie de l'enfant, tout en respectant son rythme et son développement.

Il reste quelques places pour la rentrée de septembre, n'hésitez pas à vous renseigner.

Site : bullesdecresches.fr/creche/boissy-saint-leger-94470/

Tél : 01 86 04 15 93

Mail: florent.planard@bullesdecresches.fr



Une permanence pour les créateurs d'entreprises au Centre social



L'ADIE : Qu'est-ce que c'est ?

L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) est une association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique, qui œuvre depuis 35 ans pour faciliter l'accès à l'entrepreneuriat partout en France. L'ADIE est fondée sur la conviction que l'entrepreneuriat constitue une voie vers l'émancipation économique pour chacun.

Pour qui ?

L'ADIE s'adresse à toutes les personnes majeures n'ayant pas accès au crédit bancaire, sans condition de diplôme ou de revenus.

Pour quoi ?

L'ADIE finance les besoins liés à l'activité entrepreneuriale et accompagne les porteurs et porteuses de projet avant, pendant et après le lancement de leur activité. L'association soutient également la mobilité et la formation des jeunes souhaitant se maintenir en emploi.

Comment ?

L'ADIE propose des financements pouvant aller jusqu'à 12 000 € et organise des ateliers d'accompagnement adaptés aux besoins de chacun.

Pour prendre rendez-vous gratuitement, il suffit de composer le numéro 0 969 328 110 et de se rendre au centre social Michel Catonné.

Célébration de l'engagement : Boissy honore ses associations



La ville de Boissy-Saint-Léger a récemment vibré au rythme de la fête annuelle des associations, un événement voué à célébrer l'engagement bénévole et le dynamisme associatif qui caractérisent notre commune.

Cette année, la rencontre a été particulièrement remarquable, avec la participation de 45 associations et l'implication de 74 bénévoles, reflétant ainsi la richesse et la diversité de l'engagement citoyen à Boissy-Saint-Léger.

L'événement a été enrichi également par la distribution d'un nouvel outil précieux : le guide des associations. Ce guide, remis à chaque association, a été conçu pour soutenir et orienter nos acteurs locaux dans leurs activités. Il contient des informations essentielles sur les ressources disponibles, les procédures de demandes de subvention, et des conseils pour maximiser l'impact de chaque association au sein de la ville. Cet outil reflète l'engagement de la mai-

rie à fournir un soutien continu aux associations vitales pour notre ville.

Dans une atmosphère empreinte de fraternité, les différents acteurs associatifs se sont réunis pour partager leurs expériences et discuter de l'avenir. Le Maire, Régis Charbonnier, a profité de cette occasion pour réaffirmer le soutien de son équipe aux initiatives locales qui contribuent au lien social.

Ce rassemblement a mis en évidence la force de la collaboration entre les associations et la municipalité, un partenariat essentiel pour le développement et le bien-être de notre collectivité. Le soutien continu de la ville, à travers des subventions et un accompagnement personnalisé, a été crucial pour permettre à ces associations de poursuivre leur mission.

Avec ces outils et ce soutien, nos associations sont prêtes à relever les défis de demain et à continuer à faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre, travailler et s'engager.

Trois nouveaux médecins à Boissy



Soucieuse d'apporter une réponse aux départs en retraites des médecins et dans l'attente de la maison de santé d'ici à l'été 2025, la ville a procédé à l'acquisition du cabinet médical des docteurs Tran, mari et femme, situé au 4 rue de Paris, dans l'immeuble du Boécien. Un bail locatif a été signé le 13 juin au profit du docteur Yovouï qui s'est installé, avec deux autres médecins, dans des locaux entièrement refaits à neuf.

A noter que les dossiers médicaux des patients des docteurs Tran sont repris par les nouveaux médecins.

Site internet La Charmeraie

Un site internet a été mis en place pour la diffusion des actualités concernant le projet de la Charmeraie dans le quartier de la Haie-Griselle.

Des informations sont régulièrement publiées concernant l'avancé des travaux relatif à la ZAC.

Site : www.boissy-lacharmeraie.fr



Nouveaux commerces de bouche sur Boissy

Quatre nouvelles entreprises de restauration se sont récemment installées à Boissy, pour la plus grande joie de tous les gourmands !



Woodiz Pizza

Installée au 3Q rue de Paris, la pizzeria Woodiz propose des pizzas cuites au feu de bois. Petit plus qui fait la différence : elles sont toutes cuisinées avec des produits provenant directement d'Italie. On peut manger sur place, ou à emporter. Il est possible de commander par téléphone au 01 43 86 60 16 ou sur internet en passant par cette adresse : www.woodiz.fr

Le restaurant est ouvert :

- Du lundi au vendredi de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30
- Samedi et dimanche de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 23h30



Yummy Crêpe

Chez Yummy Crêpe, qui s'est installé fin avril au 30 rue de Paris, c'est le client qui compose sa crêpe salée ou sucrée (ou les deux) avec les nombreux ingrédients qui sont proposés. Ceux qui ont du mal à choisir pourront néanmoins se reporter sur les "classiques" présents sur la carte : mexicaine, savoyarde, nutella banane, etc. Le restaurant propose également des salades, des smoothies et des milk shakes tous fabriqués sur place.

Le restaurant est ouvert 7 jours sur 7, de 11h à minuit. Sur place ou à emporter, ou en livraison.

Tél : 01 75 36 85 22

<https://www.yummycrepe.fr/>



Chez Rita

Chez Rita est un concept original de bar à couscous. Vous composez votre couscous selon vos envies, avec des produits frais. A déguster sur place, à emporter ou en livraison. Chez Rita, c'est également des entrées, des desserts, des formules brunch salées ou sucrées, et des boissons parmi lesquelles des smoothies frais.

Le restaurant est ouvert :

- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 11:00-15:00, 18:00-23:00
- Samedi et dimanche : 09:00-15:00, 18:00-23:00
- Tel : 01 43 82 44 31



Boutique Tradition et Gourmandises

Tradition et Gourmandises, artisan-producteur spécialiste du foie gras mi-cuit, fournisseur des restaurants et palaces les plus prestigieux, a ouvert une boutique à Boissy, spécialement pour les particuliers. Tous les foies gras proviennent de Vendée où les canards sont élevés en plein air. Depuis 40 ans que l'entreprise existe, l'offre s'est enrichie de plus de 150 recettes, dont une sé-

lection disponible pour les particuliers, toutes cuisinées par les chefs ici-même dans les ateliers. La boutique propose par ailleurs une large gamme de produits : viande de canard, saumon fumé... Il n'est pas nécessaire d'attendre les fêtes de fin d'année pour leur rendre une petite visite

Horaires :

Du mardi au vendredi de 10h à 18h00
29, rue du 8 mai 1945

Tél : 0145761816

www.traditionetgourmandises.fr/

Résultats des élections européennes du 9 juin 2024

Taux de participation : 44,25%
 Taux d'abstention : 55,75%
 Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés) : 1,35%
 Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés) : 1,22%
 Nombre de votants : 4 013

Manon AUBRY

Liste de La France insoumise : 27,67%

Jordan BARDELLA

Liste du Rassemblement National : 22,66%

Raphaël GLUCKSMANN

Liste d'union à gauche : 12,58%

Valérie HAYER

Liste Ensemble : 11,18%

François-Xavier BELLAMY

Liste des Républicains : 4,91%

Marion MARÉCHAL

Liste Reconquête : 4,17%

Marie TOUSSAINT

Liste Les Écologistes : 4,02%

Léon DEFFONTAINES

Liste du Parti communiste français : 3,71%

Hélène THOUY

Parti animaliste : 2,20%

François ASSELINEAU

Liste Divers : 1,51%

Jean Marc GOVERNATORI

Liste écologiste : 1,20%

Les 27 autres candidats ont obtenu chacun moins de 1% des voix.



Élections législatives anticipées

Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République au soir du 9 juin, les électeurs sont appelés à voter les dimanches 30 juin et 7 juillet afin d'élire leurs députés.

En cas d'absence le 7 juillet, il est encore temps de vous faire une procuration. La solution la plus simple est d'imprimer et de remplir le document Cerfa accessible à l'adresse ci-dessous, puis de le déposer au commissariat de Boissy : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

Il n'y a pas de date limite pour une demande de procuration, néanmoins les services de l'État conseillent de s'y prendre le plus tôt possible.

Inauguration des terrains de basket 3X3



Le 22 juin, Régis Charbonnier, maire de Boissy, a inauguré les terrains de basket 3X3 situé derrière le gymnase Paule-Baudouin, en présence des représentants des associations sportives de la ville.

Pour mémoire, le "3X3" est une variante du basket-ball, opposant deux équipes de trois joueurs au lieu de cinq, sur un demi-terrain. Ce format très populaire auprès des jeunes est

devenu une discipline olympique depuis les Jeux de 2020, et sera donc présent à Paris.

Cet équipement, fruit d'un partenariat de la Ville avec le Boissy Basket Club, est, en dehors des créneaux réservés au club, accessible librement pour toutes celles et ceux qui désirent s'entraîner, marquer quelques paniers ou jouer des matchs amicaux. Ces 4 terrains viennent s'ajouter à l'offre "libre



accès" sur la commune, qui compte déjà quatre city states répartis sur l'ensemble des quartiers, et deux terrains de tennis.

Du point de vue du financement, il est important de noter que la réalisation de ces terrains a été subventionnée à hauteur de 80% par l'Agence nationale du sport.



Prenons soin de nos animaux de compagnie !

Avant d'acquérir un animal, demandez-vous si vous pourrez assurer son bien-être, qu'il s'agisse de sa santé (visite et vaccin une fois par an), de sa nourriture (entre 800 et 1000 euros par an), mais également du temps que vous pourrez lui consacrer.

Qu'il soit pour vous ou l'un de vos proches, avant d'acquérir un animal de compagnie (chat, chien, furet), sachez que vous avez des obligations et des devoirs.

Identifier son animal

Identifier son animal est une obligation. Votre vétérinaire vous proposera la pose d'une puce électronique ou un tatouage afin que votre nouvel ami soit enregistré au fichier national d'identification des carnivores domestiques (ICAD). Cette identification est nécessaire pour plusieurs raisons :

- Obligation s'il doit voyager au sein de l'Union européenne et dans de nombreux autres pays (carnet de santé à l'appui). Il doit également être à jour de ses vaccins.
- Faciliter sa recherche en cas de perte.

Sachez également que ce serait le seul moyen pour la fourrière de vous prévenir si votre animal venait à être retrouvé, vivant ou décédé, sur la voie publique.

- Tout animal cédé ou acheté doit avoir été identifié au préalable pour assurer sa traçabilité

Stéréliser son animal

La lutte pour le bien-être animal et contre la maltraitance commence par la stérilisation ! Dans certains pays, comme chez nos voisins belges, la stérilisation est obligatoire.

Stériliser son chien, son chat (**femelle ou mâle**), c'est lui assurer une vie plus longue écartant certaines maladies, mais c'est surtout freiner le nombre d'abandons et la prolifération d'animaux errants.

En effet, un grand nombre de propriétaires d'animaux, peu scrupuleux, laissent leur animal avoir plusieurs portées et mettent les petits à la rue, parfois même avec la mère. Sans compter ceux pour lesquels leur meilleur ami devient son pire ennemi à l'arrivée des vacances...

Il y a également ceux qui se disent « C'est un mâle donc ce n'est pas grave s'il n'est pas castré... » Mais pensez à ce

qui se passera quand il rencontrera une minette non stérilisée. Une chatte peut avoir 2 à 4 portées de 4 à 8 chatons par an dont certains ne survivront pas. De plus, vos chats pourraient attraper les maladies véhiculées par les chats errants. Il faut donc se montrer responsable.

Sachez que pour les personnes en difficulté (allocataires de minima sociaux), il existe des dispensaires SPA. Elles peuvent faire soigner, vacciner, stériliser et identifier leur animal. Les maîtres qui bénéficient de ces soins pour leur animal peuvent librement participer aux frais afin de contribuer au fonctionnement du dispensaire SPA de Paris, 5 avenue Stéphane Mallarmé, dans le 17^e arrondissement.

Les associations sont débordées et beaucoup trop d'animaux attendent en refuge ou en famille d'accueil, un foyer pour la vie. Certains n'en repartent jamais.

N'oubliez jamais que les animaux ont eux aussi des sentiments et que contrairement aux humains, ils peuvent donner de l'amour de façon désintéressée et sans attente ni jugement.

Alors, respectez-les, prenez soin d'eux et surtout n'achetez pas, mais adoptez !

Un pigeonnier contre... la prolifération des pigeons !

Ceux qui habitent ou passent par la place de la place de la Peupleraie n'auront pas manqué de remarquer cette curieuse bâtisse en bois plantée sur un mât carré à plus de deux mètres du sol.

Il s'agit d'un pigeonnier, installé début mai, destiné à lutter contre la prolifération des pigeons tout en les préservant. Car il s'agit avant tout de contrôler les naissances et donc la prolifération de ces volatiles, en retournant régulièrement les œufs, ce qui entraîne leur stérilisation. La société chargée de cette tâche s'occupe également de l'entretien des lieux et du suivi sanitaire des pensionnaires. En effet, les pigeons sont nourris, abreuvés à l'intérieur et ont tous les aménagements nécessaires pour faire leur nid afin de les fidéliser sur le lieu. Une fois installés, aucune autre espèce ne cherchera à investir l'endroit.

Pour que ce système fonctionne de façon optimale, il est important de rappeler de ne pas nourrir soi-même les pigeons car cela attire de nouveaux spécimens. Pour la même raison, il est nécessaire de ne pas jeter ses déchets au sol, mais de les déposer dans les corbeilles et bacs prévus à cet effet.



Un nouveau cap pour l'eau potable à Boissy-Saint-Léger



Dans la continuité de son engagement envers la qualité des services municipaux, la Ville de Boissy-Saint-Léger et GPSEA qui assure cette compétence, annoncent l'attribution du contrat de délégation du service public de distribution d'eau potable à Suez Eau France, pour une période de sept ans à compter du 1^{er} mai 2024.

Cette étape cruciale survient après un processus de sélection rigoureux, orienté par la volonté de

garantir aux Boisséens un accès à une eau de qualité, à un tarif équilibré et avec un service amélioré. Les offres de Suez se sont distinguées par une baisse significative du prix de l'eau, tout en s'engageant dans un accompagnement accru du public et la présence en mairie du délégataire durant les périodes de facturation.

Les négociations ont abouti à une proposition tarifaire avantageuse, révélant une réduction allant jusqu'à -15 % pour certaines tranches de consommation, et l'introduction d'une présence durant les périodes de facturation du dé-

légataire en mairie pour répondre aux interrogations des habitants. De plus, Suez Eau France s'engage sur un taux de rendement du réseau de 94 %, reflétant la robustesse et la fiabilité de l'infrastructure en place.

La transparence étant au cœur de notre démarche, les détails de l'offre et la convention de délégation de service public sont consultables en ligne, témoignant de notre volonté de maintenir un dialogue ouvert avec nos citoyens.

Retour sur les travaux



Nouveau pôle gare

Les travaux ont débuté courant mai pour le nouveau pôle gare. Un projet d'envergure qui va permettre d'offrir aux usagers de nouveaux services et un confort d'utilisation optimisé. Cette éco station ultra moderne devrait être inaugurée au cours du second semestre 2025.



Boulevard Révillon : respect de la piste cyclable

Après un an de travaux, le boulevard Léon-Révillon a terminé sa mue. Au delà de la chaussée refaite, des trottoirs redessinés, la grande nouveauté consiste en une large piste cyclable qui permet aux adeptes du vélo de se déplacer en toute sécurité. Toutefois, il semblerait que pour certains automobilistes la tentation soit grande de transformer cette piste en place de parking. Rappelons que stationner sur une voie réservée aux cyclistes est considéré comme un stationnement très gênant. Cette infraction est punie par une contravention de 4e classe : 135 € d'amende minorée à 90 € et 3 points sur le permis de conduire et peut faire l'objet d'un enlèvement immédiat du véhicule, alors utilisez plutôt le parking gratuit de la Ferme.

Le pont de Paris à Sucy fermé pour travaux

Les travaux se dérouleront de jour, entre 8h et 17h, sur la rue de Paris, entre la place Rolland-Cauchy et la rue Marco-Polo. La circulation sera coupée (partiellement ou totalement) durant toute la durée du chantier, qui s'opérera en trois étapes :

- du 17 juin au 1^{er} juillet le dévoiement des réseaux concessionnaires (Enedis et Orange) : les travaux se dérouleront sur la moitié de la chaussée, la circulation sera fermée dans le sens Sucy-Bonneuil. Une déviation par la RD 229 puis la RD 19 sera mise en place.

- du 2 juillet au 30 août lors des travaux sur l'ouvrage et sur la chaussée : la coupure de la circulation sera totale durant cette période. Deux itinéraires de déviations seront mis en place : par la RD 229 puis la RD 19 dans le sens Sucy-Bonneuil et par la RD10, RD 19 puis RD 229 dans le sens Bonneuil-Sucy.

- du 31 août au 11 octobre les travaux sur les équipements des ouvrages : les travaux se dérouleront sur la moitié de la chaussée, la circulation sera fermée dans le sens Sucy-Bonneuil. Une déviation par la RD 229 puis la RD 19 sera mise en place.



Campagne propreté



Campagne de sensibilisation à la propreté urbaine

Dans une volonté de lutte contre les déchets dans la ville, la municipalité, en collaboration avec les conseillers enfants, a réalisé une campagne de

sensibilisation sur la propreté à Boissy abordant différents thèmes : déchets urbain, ordures ménagères, dépôts sauvages ...

Vous pourrez admirer le travail des conseillers dans les différents

abribus de la ville, cette campagne de sensibilisation à la propreté urbaine va s'afficher jusqu'à la fin de l'année 2024.

Bravo à eux pour leur talent et leur implication.

Les pollueurs sont désormais filmés



Face au fléau des dépôts sauvages, la municipalité a décidé de frapper un grand coup, avec l'installation d'une caméra de surveillance nomade. Les contrevenants pris dans ses filets risquent jusqu'à 7500 euros d'amende.

Cet équipement est installé depuis le 27 mars rue de Paris, à un endroit identifié comme problématique par les riverains. Depuis sa mise en service, plusieurs pollueurs ont été repérés et les rapports ont été transmis à la police nationale. L'efficacité du procédé, qui a d'ailleurs suscité l'intérêt du Parisien et du journal de France 3 IDF, sera également mise en œuvre à d'autres emplacements souvent critiques, comme les abords de Grosbois ou de la forêt Notre-Dame. Avec les mêmes tarifs pour les pollueurs...

Chaque année, les dépôts sauvages représentent 400 heures d'intervention pour 200 tonnes de déchets ramassés, et plus de 1200 signalements. Il apparaît clairement que certains habitants sont de moins en moins respectueux de l'espace

public. Pourtant, rappelons que tout est mis en place pour se débarrasser de ses déchets, puisque GPSEA met à disposition trois déchetteries gratuites et une collecte d'encombrants sur rendez-vous.

Les commerçants du marché se font tirer le portrait



Où les trouver !
 Marché de la ferme
 6 rue de Sucy 94470 Boissy-Saint-Léger
 Le mardi, vendredi et dimanche de 8h30 à 13h30

▲ POISSONNERIE ALVES : la mer à portée de main

Monsieur Alves, notre poissonnier, est une véritable institution. Avec plus de deux décennies de présence sur le marché forain de la ferme, il est connu pour la fraîcheur et la qualité de ses produits de la mer. Que vous soyez amateur de poissons, de crustacés ou de coquillages, vous trouverez sur son étalage des produits marins qui sauront satisfaire toutes vos envies. Sans oublier ses conseils avisés et ses recettes !



BOUCHERIE « CHUMAVAC » : le goût de l'authenticité ▲

À quelques pas de l'étal du poissonnier, la boucherie « Chumavac » attire également de nombreux fidèles. Fort de son savoir-faire traditionnel, Chumavac propose des viandes de qualité. Chaque pièce est soigneusement sélectionnée et préparée avec soin.

Gentillesse et écoute font de lui un commerçant apprécié de tous, qui saura répondre à vos attentes et vous conseiller au mieux.

Un Boissy plage olympique!



Boissy plage revient cette année sous le signe des Jeux Olympiques. L'événement est d'ailleurs officiellement labellisé « Terre des jeux 2024 » par Paris 2024, un dispositif unique dans l'histoire des Jeux qui valorise les collectivités territoriales oeuvrant pour une pratique du sport plus développée et inclusive.

Du 16 juillet au 4 août, Boissy Plage sera ainsi la villégiature rêvée pour célébrer les Jeux Olympiques, au travers des nombreuses activités proposées : olympiades, structures gonflables, concours de châteaux de sable, jeux d'eau, animations culturelles et sportives. Voici un avant-goût de ce de ce qui vous attend lors de cet été boisséen ensoleillé et animé !

Quizz – « Questions pour un champion »

Samedi 20 juillet à 20h

Mario Bros – Ciné Plein Air

Samedi 27 juillet à 22h

Amenez votre pique-nique !

Slash in the air – Spectacle de bulles géantes

Dimanche 28 juillet à 15h

Karaoke Géant

Samedi 3 août à 22h

Horaires : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, dimanche de 14h30 à 19h

Samedi : de 14h30 à 22h

Stade Marcel Laveau - Entrée Libre

La ville remercie ses partenaires et sponsors : la préfecture du Val-De-Marne, le territoire GPSEA, la Boissyclerie, la Mission locale, les entreprises Suez, Pierreval, Hatra et Cullier pour le soutien apporté.

Nos remerciements également aux associations boisséennes qui organisent en partenariat avec la ville des activités durant Boissy Plage : le Club ASTT, Base 94, l'association CRTVTY, l'association « Touche pas à ma fille » et Les Petits Débrouillards.



Jeux olympiques : la flamme passe par Boissy !

Le dimanche 21 juillet, à 14h35, la flamme olympique débutera son parcours de près d'un kilomètre et demi dans le centre d'entraînement des chevaux trotteurs de Grosbois. Un événement exceptionnel, pour lequel, en association avec le centre hippique, les communes de Boissy, de Villecresnes, de Marolles se sont mobilisées afin d'offrir à leurs habitants une journée d'exception placée sous le signe du sport.

Demandez le programme !



Le pique-nique de 11 h à 15h

Les familles seront accueillies dans le parc du château à partir de 11h sur une aire spécialement réservée. Des bottes de paille seront à disposition afin de permettre aux visiteurs de se fabriquer tables et bancs, au gré de leur imagination ! Chacun ensuite s'installera selon sa convenance pour le pique-nique dont elle aura pris soin de se munir. Pour le dessert (et le goûter), des stands de crêpes, gaufres, etc., tenus par des associations locales seront à disposition de tous, et ce jusqu'à 18h.



Des places pour les JO à gagner

Près de 200 billets pour les Jeux Olympiques seront mis en jeu grâce au Département du Val-de-Marne, au cours de l'après-midi. Pour s'inscrire, une urne sera à disposition du public au stand du département. Les tickets gagnants permettront d'accéder à certaines épreuves : football, rugby ou encore tennis.



Une journée musicale

Durant toute l'après-midi, le BSL Orchestra, orchestre d'harmonie de la ville de Boissy ainsi que les musiciens du conservatoire de Marolles, déambuleront pour animer le parc de Grosbois de leurs reprises et de leurs compositions.



Le passage de la flamme, point d'orgue de la journée à 14h35

C'est à 14h35 précises que la flamme débutera son parcours de 1,31 km dans le centre d'entraînement des chevaux trotteurs de Grosbois. Le départ sera donné sur le terrain de l'hippodrome principal, encadré de sulkys et de chevaux. Les relais se succéderont ensuite le long des 500 mètres de l'allée d'honneur, et le public pourra admirer son cheminement dans la perspective du château. Elle terminera sa course dans la cour de ce dernier.



L'équitation

L'équitation aura bien sûr une place privilégiée dans le parcours. Outre des baptêmes d'équitation, des ateliers de pansage, des parcours Equifun, des parcours Hobby Horse (parcours de saut d'obstacles en courant avec un cheval-bâton), des promenades en calèche... seront proposés.



La lutte

La lutte fait partie des sports emblématiques de l'histoire olympique. Ainsi, le comité départemental et l'association Boissy Action Sport Éducation (BASE94) seront sur place pour proposer des ateliers. Ces ateliers seront encadrés par des éducateurs diplômés d'État, en présence de Vanessa Boubryemm championne du monde et Garik Gigolian champion de France.



L'escalade

L'escalade, sport additionnel aux jeux d'été de 2020, intégrera la liste des sports officiels lors des jeux de 2028 à Los Angeles. Une place de choix lui est donc réservée avec l'implantation d'un mur d'escalade mobile et d'un parcours de grimpe. L'initiation à la pratique de cette discipline se fera en toute sécurité avec l'accompagnement de deux éducateurs.



Et bien d'autres encore !

Par ailleurs, de nombreuses associations seront présentes afin d'expliquer leurs disciplines (tennis de table avec l'ASTT, gymnastique avec l'OGB, bébé gym avec l'étoile marollaise, double dutch etc.) et proposer des ateliers de découvertes.

Des structures gonflables et des trampolines viendront par ailleurs compléter cette riche offre sportive en offrant aux plus jeunes des parcours physiques.

L'exposition empreintes de la Métropole du Grand Paris sera également exposée.



Les Sports collectifs

Les sports collectifs seront à l'honneur pour cette mémorable journée : Le football avec l'association FCB Boissy, le handball avec le CAB handball de Boissy et le basket avec le club Boissy basket-ball. Ces associations vous proposeront ateliers et démonstrations durant la journée.



Le breaking

Le breaking fait son entrée au JO 2024, et les connaisseurs disent que l'équipe de France a toutes les chances de finir sur le podium ! Le breaking est un style de danse qui s'est développé aux États-Unis pendant les années 1970. Issu de la culture hip-hop, il se démarque par sa dimension acrobatique et ses figures au sol. Des danseurs de la compagnie Bonneuilloise «Danse Street Art» présenteront la discipline et encadreront des ateliers d'initiation.



Visite du château de Grosbois

De 15h à 18h, il sera possible d'effectuer des visites libres du Château de Grosbois et du musée du Trot avec des commentaires audios sur votre smartphone ou un livret de visite dédié. Le château de Grosbois est un lieu incontournable du Val-De-Marne et le musée du trot est le plus important musée d'Europe consacré au trot par sa taille et ses collections.



Jeux paralympiques et pratiques adaptées

Cette journée sera également l'occasion d'une vulgarisation des pratiques sportives adaptées et d'une sensibilisation à l'intégration du handicap dans nos quotidiens.

À cette fin, le comité départemental handisport du Val-de-Marne sera présent pour déployer des démonstrations et des ateliers de Boccia, de Basket Fauteuil, de Cécifoot, de sabbacanes, de parcours déficient visuel...

Attention : Entrée et sortie des véhicules interdites de 13h45 à 15h, en raison du passage de la Flamme. Nous vous conseillons de venir le plus tôt possible !

Quand théâtre et cinéma s'invitent dans les écoles de Boissy-Saint-Léger

Cette fin d'année scolaire a été marquée par une série de spectacles et d'ateliers organisés directement dans les écoles de Boissy-Saint-Léger, une initiative de la Direction de l'Action Culturelle. Ces actions visent à enrichir le développement personnel des enfants, en les exposant à des expériences artistiques qui nourrissent leur imagination et leur curiosité.

En mai, les enfants des écoles maternelles Prévart 1 et 2 ont eu le plaisir d'assister à « 1000 secrets de poussins », un spectacle visuel et sonore du Collectif Quatre Ailes. Inspiré par l'œuvre poétique de Claude Ponti, ce spectacle a transporté les jeunes spectateurs dans un univers magique peuplé de poussins et de rêves.

Le spectacle de cirque « La fabuleuse histoire de BaSarKus » a également captivé les enfants des écoles maternelles



Amédée Dunois, Savereau et Les Châtagniers. BasarKus, un personnage extraordinaire avec deux têtes, plusieurs bras et jambes, découvre qu'il a deux cœurs et se pose des questions existen-

tielles : « Suis-je Un ou Deux ? Si je suis Deux, qui suis-je ? ». Cette performance émouvante invite les enfants à une réflexion sur la découverte de soi.

Dans le cadre du dispositif « École au cinéma », six écoles élémentaires de la ville ont participé à des ateliers de découverte du cinéma. Les élèves de CE1 et CE2 de l'école Jacques Prévart A ont ainsi exploré l'histoire et les techniques du cinéma à travers « la magie du cinéma ». Ils ont appris les principes de la captation d'images et du mécanisme de l'image animée, notamment grâce à des ateliers créatifs tels que la réalisation d'un « feuilloscope » et d'un court métrage. Ces activités ont certainement éveillé des vocations de cinéastes parmi les jeunes participants. Cette démarche culturelle au sein des écoles de Boissy-Saint-Léger illustre parfaitement l'engagement de la ville à offrir des expériences éducatives et artistiques enrichissantes à ses jeunes habitants, contribuant ainsi à leur épanouissement et à l'éveil de leur sensibilité artistique.



École au cinéma à Prévart A, en présence d'Odile Bernardi, élue à la Culture.

Des CM2 visitent les ateliers du Louvre

Le 17 mai, les enfants de la classe de CM2 de Madame Saggia (Bois-Clary) ont eu la chance de visiter le Centre de recherche et de restauration des musées de France.

C'est sous le Louvre, dans les sous-sols du pavillon de Flore que se cache cette institution mondialement renommée, chargée de la recherche, de la restauration et de la conservation des œuvres venant des 1220 musées de France. Entre autres merveilles, les enfants ont pu découvrir Aglaé, le seul accélérateur de particules au monde entièrement dédié à l'art. Pouvant recueillir jusqu'à 1,6 million de données par seconde, il permet d'analyser les objets du patrimoine avec une précision incomparable, et de répondre à de nombreuses questions concernant les œuvres : est-ce un faux ? Quelle est la



provenance du matériau ? Quelle est la recette utilisée par l'artiste/artisan ? De quel atelier provient l'objet ? Quel est le procédé de fabrication ? Les élèves ont également pu participer à des travaux pratiques, tels qu'un exercice de prélè-

vement d'échantillon sur le sarcophage de Toutankhamon en vue de les analyser. Une journée pleine de découvertes qui aura peut-être éveillé chez certain(e)s une vocation d'Indiana Jones !

Permis vélo

Six élèves de CM2 boisséens s'étaient distingués cette année lors du passage du permis vélo au sein de leur établissement scolaire.

C'est tout naturellement qu'ils ont participé à la finale départementale du permis vélo qui s'est déroulée le 24 mai à la piste routière de Choisy-le-Roi. Bravo à eux !

École du Bois-Clary :

- ATSOO Kélyna
- DA SILVA LOHIER Timéo

École des Sacré-Cœurs :

- VANESSE Timothée

École Jean Rostand B :

- MOREIRA TAVARES DIAS Diogo

École Amédée Dunois :

- LOPES GONCALVES Diégo
- MUKANIA KATAMBAYI Johan





Zwischen uns die Mauer / Entre nous le mur

Boissy fait son cinéma ... à l'heure allemande

L'ouverture culturelle franco-allemande est à l'honneur dans nos quartiers. Une fois de plus, Boissy s'inscrit dans l'étroite coopération qui existe entre l'Allemagne et la France depuis la réconciliation des 2 pays définitivement scellée par le Traité de l'Élysée du 22 janvier 1963. Tout au long de l'année, des actions sont menées sur les 2 territoires pour célébrer et renforcer l'amitié franco-allemande.

À la demande de Mme Germany, professeur d'allemand sur Boissy, le cinéma Le Forum a accepté de s'inscrire dans un programme culturel mettant à l'affiche l'Allemagne. Ainsi les collégiens des 2 établissements Blaise Cendrars et Amédée Dunois ont eu l'opportunité de se rendre au Forum pour y découvrir un aspect du cinéma d'outre-Rhin à travers des films allemands en VO (une fois n'est pas coutume !), sous-titrés en français,

une belle occasion d'écouter la langue de nos voisins. L'expérience a débuté au mois de mai 2022 avec un film qui porte un autre regard sur la différence et invite à la tolérance, un thème cher aux adolescents : « Auf Augenhöhe ».

En février de cette année, le choix s'est porté sur un sujet historique, au programme du brevet des collèges, un drame amoureux dans le Berlin de 1987 à 1989 : « Zwischen uns die Mauer / Entre nous le mur ». Tous les germanistes de 3e ont pu y assister ainsi que l'ensemble de tous les 3e non-germanistes du collège Blaise Cendrars. Pour clore la saison, les collégiens germanistes ont vu « Amelie rennt », sur une amitié naissante entre 2 adolescents souffrant d'un asthme handicapant.

Un beau programme, brûlant d'actualité.

Merci à tous les collégiens spectateurs qui ont marqué à chaque fois leur enthousiasme en sortant de la salle obscure, à leur professeure soucieuse de faire découvrir l'allemand sous un autre jour et à l'ABJ qui soutient également cette action et permet de faire le lien avec le distributeur de ces films.



La direction de l'action culturelle est, elle aussi, toujours au rendez-vous pour que le cinéma art et essai soit accessible à tous.

Alors Boisséennes et Boisséens, si vous passez devant une affiche au titre allemand, n'hésitez pas à pousser la porte du cinéma, vous ne serez pas déçus, parole de collégien !



De nouvelles perspectives pour la restauration collective à Boissy

À Boissy-Saint-Léger, la restauration scolaire et le service de portage de repas à domicile pour les seniors connaissent un tournant majeur. Actuellement gérés par le Syndicat Intercommunal de Restauration Municipale (SIRM), ces services fournissent environ 6 000 repas quotidiens. Toutefois, dans une démarche d'optimisation et d'amélioration continue, un projet ambitieux de fusion avec le Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) est en cours.

Une union stratégique

En 2023, les villes de Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne et Villeneuve-Saint-Georges, toutes membres du SIRM, ont pris la décision stratégique de se rapprocher du GPSEA. Ce dernier, avec un volume de production de

14 000 repas par jour, représente un partenaire de taille. L'objectif ? Réaliser des économies d'échelle significatives, mutualiser les ressources et services, et surtout améliorer la qualité des repas offerts. L'accent sera mis sur l'utilisation de produits locaux, de qualité supérieure, labellisés et bio.

Une semaine expérimentale prometteuse

La semaine du 24 au 28 juin marquera le début de cette transition avec une phase d'expérimentation concrète. Durant cette période, les repas servis dans les cantines scolaires proviendront directement des cuisines de GPSEA. Cette initiative permettra non seulement de tester les aspects techniques du partenariat mais aussi de présenter aux usagers les nouveaux types de menus envisagés.

Vers une intégration complète

Dès septembre 2024, GPSEA prendra officiellement le pilotage des services de restauration. La transition sera progressive : les premiers changements, principalement dans les entrées et desserts, seront introduits au dernier trimestre de 2024. Une homogénéisation complète des menus est prévue pour 2025, marquant ainsi une étape importante dans l'amélioration de la qualité de vie des Boisséens, jeunes et moins jeunes.

Cette évolution représente une avancée majeure pour Boissy-Saint-Léger, illustrant son engagement envers une gestion efficace et une amélioration constante des services à la population.

Fête de la Haie Griselle du 12 avril

Les associations boisséennes BOUGE, BASE, La Fabrik et le Mur Jaune, emmenées par Yliane Hassani et Toufik Tahir, ont offert aux enfants de la Haie Griselle et d'ailleurs une belle fête pour accueillir le printemps.

De nombreux habitants, petits et grands, ont rejoint le City Stade des Tilleuls dans le quartier de la Haie-Griselle pour profiter du BBO géant, des structures gonflables, et des nombreuses animations sportives proposées durant l'après-midi. Plusieurs élus de la Ville se sont joints à la fête, qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale, offrant à tous un parfait moment de détente et de plaisir partagé. Côté restauration, il a fallu plus de 60 kgs de merguez, 300 samosas, plus de 1000 boissons, 20 kgs de poulet pour le tiep sénégalais, avec son riz et ses légumes, 200 beignets et tant de gâteaux pour rassasier tout le monde !



L'événement a été entièrement financé par les associations, et pour la cuisine, chacun a mis la main à la pâte : les mamans, les assistantes familiales, les jeunes bien sûr les membres du ré-

seau associatif. Le beau temps, qui ce jour-là était de la partie, a permis à tous de vivre une journée de solidarité et de convivialité formidable.

Peintres en Herbe : 30 ans déjà !

À l'occasion de ses 30 ans d'existence, l'association Peintres en Herbe organisait une grande exposition de peinture le week-end du 25 mai à la salle de fêtes de la Ferme.

Cette année trois thèmes principaux ont été investis par les adhérents : PARIS la nuit (année olympique), les planètes, et les animaux rigolos pour chambre d'enfant. Les visiteurs, 328 exactement, dont certains se sont vu remettre un tableau en cadeau de leur venue, ont été ravis de la diversité des travaux présentés, aux techniques variées : huile, acrylique, pastel ou aquarelle. Ils ont pu bénéficier d'explications et de démonstrations en direct par les artistes présents.

Au total, 240 tableaux ont été exposés. Parmi eux, les œuvres de Virginie Aïche, peintre de la bouche, ont été mises à l'honneur et ont rencontré un vif intérêt de la part du public. L'artiste, dont la présence était initialement prévue, n'a hélas pu se rendre à l'exposition pour raison de santé.

Vendredi, les classes de l'école du Bois Clary ont pu assister à un atelier et les élèves sont repartis chacun avec un petit tableau offert par l'association. Les enfants ont été ravis de leur visite et l'expérience sera renouvelée pour la prochaine exposition en 2026.

L'association Peintres en Herbe remercie tous les visiteurs pour l'intérêt qu'ils lui ont témoigné, ainsi que Régis Charbonnier, maire de Boissy, et ses adjoints. Un grand merci également aux

services techniques pour leur disponibilité et leur gentillesse.



Boissy environnement et transition, l'écologie en action

Jeune association créée en début d'année 2024, Boissy Environnement et Transition est déjà très active. Ses domaines de prédilection : la protection de l'environnement, la défense de la qualité de la vie des Boissiens mais aussi des habitants des communes limitrophes, et la justice sociale.

L'association réunit en son sein une communauté de personnes engagées pour un avenir plus durable et équitable. Cela passe par la réflexion et les discussions constructives sur les défis environnementaux auxquels nous devons tous faire face, mais aussi par l'action concrète, et dans ce domaine on peut dire que BET n'a pas chômé ! Voici un aperçu des activités organisées depuis le début de l'année, elles donnent un bel aperçu de ce que propose l'association : opération «Nettoyage de forêt», atelier pour apprendre à utiliser un compost, et savoir comment ça marche, atelier de confection de tote bag (sac fourre-tout)



en matériaux recyclés, en association avec la Boissyclerie, formation ludique à la fresque du climat pour appréhender les enjeux climatiques, atelier de couture sur machine à coudre... Alors si vous êtes intéressé(e) par la préservation de la nature, la lutte contre le changement climatique, la promotion de l'égalité des chances ou si vous êtes simplement curieux/se d'en apprendre davantage, pre-

nez contact avec BET, soit par mail, soit sur leur page Facebook (très active).

Email : contact@bet94.fr

Sur Facebook : [boissy.environnement.et.transition](https://www.facebook.com/boissy.environnement.et.transition)

Un dernier pour l'été : l'atelier de cuisine bas carbone le mercredi 10 juillet au matin, au centre social Michel Catonné. Plus de détails au 01 45 69 70 33

Une nouvelle association de tennis de table à Boissy

L'Amicale boissienne de tennis de table (ABTT) est née en novembre 2023 et est dirigée par des administrateurs ayant plusieurs années d'expérience dans le tissu associatif de notre ville.

Elle a pour objectif de développer et partager la pratique du tennis de table dans une ambiance conviviale et bienveillante, pour du loisir ou pour la compétition, par équipe ou en individuel. L'adhésion est actuellement à 90 euros, profitez-en ! L'association sera bien entendu présente lors de la fête de la ville le samedi 7 septembre et vous accueillera avec joie pour une prise de renseignements ou une inscription.

**Contact : Riaz Mamodhousen, Président,
Tél : 06 24 32 91 86 - Email : abtt94470@gmail.com**



Gabriel Grégoire, objectif cinéma



Gabriel Grégoire, jeune Boisséen de 18 ans , a une ambition : devenir réalisateur de longs métrages. Il sait que la route est longue, mais il a déjà plusieurs atouts dans sa manche pour parvenir à son but.

Gabriel s'est intéressé au cinéma plutôt tardivement - tout est relatif - à la faveur d'un stage de 3e qu'il a effectué auprès de son oncle, lui-même réalisateur de clips. Après le collège à Blaise-Cendrars, il intègre le lycée Christophe-Colomb. En première, il participe à un projet "48h", où un groupe d'élèves doit réaliser en deux jours un court métrage, de l'écriture du scénario au montage final. "J'étais acteur, mais ce n'est pas trop mon truc ; par contre les différents aspects de la réalisation m'ont tout de suite intéressé." Peu après, un surveillant titulaire d'un master de cinéma qui avait encadré le projet et deux élèves décident de monter un atelier cinéma, auquel Gabriel est le premier à se joindre. L'objectif qui est de réa-

liser de petits courts métrages pour « s'entraîner » rencontre un vif succès auprès des élèves. Et puis l'année suivante, l'atelier se transforme en Club cinéma, et Gabriel en devient l'animateur. À ce titre, il décroche auprès du lycée une subvention pour acheter du matériel de tournage de base. Il faut dire que l'ambition est montée d'un cran : il s'agit alors de réaliser un court métrage d'une vingtaine de minutes, dans des conditions professionnelles. Le travail se met en place : d'octobre à décembre, écriture d'un scénario de 20 pages ; de janvier à mars, préparation du tournage, avec en parallèle la formation de tous les participants aux différents métiers et techniques nécessaires à la réalisation d'un film . "Les acteurs, on les a trouvés dans notre entourage, mais aussi sur des sites de castings destinés aux professionnels, le compositeur de la musique a été également "casté" via internet, et c'est mon père qui a endossé le rôle de régisseur. Ça lui a d'ailleurs tellement plu qu'il compte aujourd'hui entamer une reconversion !" Vient ensuite le tournage que dirige Gabriel, et qui se dé-

roule tous les week-ends d'avril à juin. Après les étapes de postproduction (montage, étalonnage...), le résultat est enfin là : "Mirabelle", un film de 18 minutes qui raconte l'histoire d'une petite fille dont le père est parti à la guerre en 1914. Une belle réussite qui a eu droit à une avant-première au cinéma du Forum début mai et s'appête à faire la tournée des festivals de courts métrages cet été. Il sera de nouveau diffusé à Boissy dans le cadre de la semaine des Droits de l'enfant en novembre. Aujourd'hui, Gabriel est en première année de BTS Audiovisuel, option montage et post production. " J'adore le montage, mais mon objectif ultime est de réaliser des films. Je travaille actuellement avec deux amis sur un projet de long métrage, un documentaire sur la place donnée à la santé mentale dans notre société". Un projet qui convient parfaitement à notre cinéaste, fan de la grande documentaliste française Agnès Varda, et qui par ailleurs lui épargne d'avoir les acteurs à gérer !

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

La Ville de Boissy-Saint-Léger et Intermarché garantissent la continuité du service avec un nouveau programme de livraison gratuite

Chers habitants de Boissy-Saint-Léger, nous avons une excellente nouvelle à partager avec vous. La récente acquisition du supermarché local par le groupe Intermarché, dans le cadre du rachat de 294 magasins en France, marque une étape importante pour notre ville. Conformément aux engagements pris par Casino, Intermarché assurera la continuité commerciale du magasin. Lors de la reprise, Intermarché a constaté que les locaux étaient vétustes et nécessitaient des travaux de mise aux normes. Bien que nécessaires pour garantir votre sécurité et la qualité du service, ces travaux impliquent une période de fermeture prolongée. Conscients de l'importance de ce supermarché pour nos concitoyens, nous avons travaillé en étroite collaboration avec Intermarché et la Sadev 94 pour trouver une solution efficace. Nous sommes heureux de vous annoncer la mise en place d'un service de livraison gratuite à domicile pour toute commande de 40 € ou plus. Vous pouvez passer vos commandes via l'application Intermarché, le site internet www.intermarche.com, ou par téléphone au 09 78 36 39 72.

Notre priorité est de garantir que chaque habitant, particulièrement les plus vulnérables, ait un accès facile et continu aux produits essentiels durant les travaux. Pour les habitants nécessitant une assistance particulière, tels que les personnes âgées, à mobilité réduite, ou en situation de fragilité, un soutien personnalisé sera fourni grâce à un partenariat entre Intermarché et l'association BASE 94. Un accompagnement spécifique pour passer les commandes est disponible à la Boissyclerie, située au 2 Rue Jacques Prévert, 94470 Boissy-Saint-Léger, aux horaires suivants :

- Mardi : 9h30 - 11h30 et Mercredi : 17h - 18h30
- Jeudi : 10h30 - 12h00 et 17h - 18h30

Contrairement aux accusations de l'opposition, nous avons agi rapidement et efficacement pour garantir que vous ne soyez pas laissés sans solution. Nous regrettons que certaines voix préfèrent exploiter la situation à des fins politiques plutôt que de reconnaître les efforts mis en œuvre pour le bien-être de tous.

Il est essentiel de préciser que la Ville de Boissy-Saint-Léger n'a aucun pouvoir décisionnel dans les négociations entre des groupes privés, tels que Casino et Intermarché, à l'échelle nationale. Ces négociations se déroulent au niveau des directions des entreprises concernées et échappent totalement au contrôle municipal. Toutefois, notre rôle est de veiller à ce que les intérêts de nos habitants soient protégés et servis au mieux, ce que nous faisons en collaboration étroite avec ces entreprises pour assurer une transition aussi fluide que possible.

Nous restons engagés à vos côtés, pour une ville dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

Universités : non au dégel des frais d'inscription !

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé le dégel des frais d'inscription à l'université, qui passeront ainsi, en licence, de 170 € à 175 €. Pour les masters, l'augmentation sera de 7 €, soit 250 €. Quant au doctorat, il faudra s'acquitter de 391 €, soit 11 € de plus. Cette augmentation des frais d'inscription s'accompagnera également d'une augmentation de 3 € de la CVEC.

Ces augmentations s'inscrivent dans un contexte d'inflation du coût des études. En effet, elles ne sont pas sans rappeler la hausse des loyers CROUS de 3,5 %. La rentrée universitaire 2024-2025 s'annonce donc sous le signe d'une précarité qui se renforce.

Dans un contexte de crise du logement et du pouvoir d'achat sans précédent, ces augmentations sont injustifiables. Le manque de moyens alloués à nos universités et la coupe de 904 millions d'euros n'ont pas à être compensés par les étudiants.

Il est urgent d'obtenir une réforme structurelle de l'aide à la poursuite d'études afin de permettre à chaque jeune de pouvoir s'émanciper. Le portefeuille ne doit pas être un frein à la réussite et à l'émancipation !

Il faut nous donner l'ambition d'avoir la jeunesse la mieux formée, afin de porter notre société vers une voie d'émancipation, d'innovation et de progrès.

Les élus communistes militent pour la création d'un revenu étudiant au minimum du seuil de pauvreté, la gratuité des études supérieures, la construction de logements CROUS pour les étudiants et œuvrent pour accompagner, avec des dispositifs d'accompagnements locaux, les jeunes en situation de précarité.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum

Facebook : [pcfboissysaintleger](https://www.facebook.com/pcfboissysaintleger) -Mail : pcf.boissysaintleger@gmail.comContact : sectionboissy@gmail.com

Boissy, c'est vous**Chères Boisséennes, Chers Boisséens**

Depuis plusieurs mois, notre ville est envahie par une multiplication de chantiers, lancés sans vision cohérente ni consultation de la population. Ces travaux, en apparence bénéfiques, semblent plutôt répondre à des intérêts particuliers qu'à ceux de notre communauté. Nous voyons notre ville se transformer en une véritable ville-dortoir, où les espaces verts et les lieux de vie sociale disparaissent au profit de constructions sans âme. À qui profite réellement cette frénésie de bétonnage? Certainement pas aux habitants qui subissent les nuisances et voient leur qualité de vie se dégrader. Nous demandons une transparence totale sur les projets en cours et à venir, ainsi qu'une véritable concertation avec les citoyens pour élaborer un plan de développement harmonieux et respectueux de notre environnement. Il est temps de stopper cette urbanisation effrénée et de réfléchir ensemble à l'avenir de notre ville.

Mobilisons-nous pour une ville vivante et équilibrée, où il fait bon vivre pour tous. Votre qualité de vie doit passer avant tout autre intérêt.



F. Ngaliema, I. Citerne
Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy, c'est vous**Groupes de la majorité municipale****Des usagers de la route fragiles**

Un article récent dans le Parisien reprenait la terrible liste des tués sur les routes dans le Val-de-Marne entre octobre 2023 et mars 2024. Tous étaient piétons, cyclistes, à trottinette ou à scooter. Presque tous tués lors d'un accident avec une voiture ou un camion. Nous ne voulons pas accuser les automobilistes ou les chauffeurs poids lourds, nous avons nous aussi besoin de rouler en voiture ou de nous faire livrer des achats. Nous voulons insister sur la nécessité de faire attention quand on est au volant, parce qu'il existe des usagers fragiles, qui quelquefois, c'est vrai, sont eux-mêmes imprudents, mais qui ne « gagneront » de toute façon jamais dans un choc avec une voiture, un bus ou un camion. C'est aussi pour rappeler aux automobilistes qu'il existe des règles du code de la route qui donnent la priorité aux piétons qui s'approprient à traverser et aux cyclistes qui empruntent des rues à double-sens cyclable. A noter que de nombreuses pistes cyclables sont conseillées mais pas obligatoires et souvent peu pratiques pour les trajets hors loisir. Les trottoirs sont réservés aux piétons, les pistes cyclables aux vélos. Prudence sur la route.



P. Isef, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Madame, Monsieur, chers Boisséens,

Depuis 4 ans, nous portons votre voix au Conseil municipal. Nous soutenons les projets qui vont dans le bon sens pour notre commune et nous opposons à ceux qui représentent un danger pour notre cadre de vie, comme l'urbanisation massive ou le manque d'ambition en termes de sécurité. Au programme de cette tribune, tour d'horizon de ce qui se passe dans les communes d'à côté et retour sur l'actualité de Boissy.

On aime : les villes animées qui nous entourent

Autour de Boissy, ça bouge. Les municipalités mettent les petits plats dans les grands pour proposer à leurs habitants des moments festifs et fédérateurs : le festival de foodtrucks « Popott' Truck » à Sucy-en-Brie, le fête du jeu à Limeil-Brévannes, le carnaval de Valenton qui réunit chaque année plusieurs milliers de personnes.

Autant d'événements qui rythment l'année et qui permettent à toutes les familles de s'amuser et de se rencontrer. Des initiatives qu'on aimerait voir se développer à Boissy.

On n'aime pas : la fermeture prolongée du supermarché de la Haie Griselle

L'hypermarché Casino a fermé ses portes le 30 avril.

A grand renfort de communication, le maire avait annoncé la reprise de magasin Casino par le groupe Intermarché et une réouverture pour le 23 mai.

À l'heure où nous écrivons ces lignes (le 10 juin), soit deux semaines et demie après la date d'ouverture promise, toujours pas de date avancée pour l'ouverture d'un supermarché à la Haie Griselle. Nous regrettons cette situation pour les habitants du quartier, qui sont les victimes de ce coup de communication, alors qu'ils comptent sur ce commerce pour leurs courses du quotidien. Comme on dit, les [fausses] promesses n'engagent que ceux qui y croient...

Hommage

Le groupe Rassemblés et engagés pour Boissy souhaite rendre hommage à Roger Forestier, décédé le 1er juin dernier. 1er Adjoint au maire de Daniel Urbain de 1995 à 2008 et longtemps propriétaire de la Boucherie du marché après avoir tenu celle du Centre Commercial de Boissy 2 ; ceux qui ont croisé Roger se souviennent de sa gentillesse, de sa bienveillance et de son courage.

Nous adressons nos plus sincères condoléances et toute notre sympathie à sa famille et à ses proches.

Bien à vous et bel été à tous.



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Juillet

07 - 49 rue de Paris - Boissy-Saint-Léger - 01 45 98 19 99
 14 - 36 rue Henri Barbusse - Limeil-Brévannes - 01 45 69 40 79
 21 - 1 rue de Montaleau - Sucy-en-Brie - 01 45 90 20 33
 28 - 17 av. du Prés. Wilson - Limeil-Brévannes - 01 56 32 67 70

Août

04 - 23 place de la Fraternité - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 72
 11 - 3 bd de la Gare - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 21 78
 15 - 2 bis av. de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 12 57
 18 - 14 place Arthur Rimbaud - Limeil-Brévannes - 01 56 32 00 41
 25 - C.C. Boissy 2 - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 72 22

Permanences

Permanences info-énergie gratuites

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- Mercredi 10 juillet de 14h à 17h, en Mairie, salle des Mariages.
- Mercredi 11 septembre de 14h à 17h au CTM, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Renov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est accessible 24h/24 et 7j/7.



Etat-civil

NAISSANCES

Mars : Fatima TOUNKARA, Kodoua SOUKOULE
Avril : Aria ABDELAZIZ, Kaylan RAJAKUNASINGAM, Haroun SLIMANI, Saïd DOUMBIA, Maël DUCORPS, Tom DUCORPS, Alice-Zahra CHABLA, Mateo BLAZEVSKI
Mai : Giulia CARAZA, Florian PUPILLE, Abdoul-Kader KANTÉ

MARIAGES

Avril : Emmanuel TEISSIER et Nelly TRIDON, Loïc HAMEON et Sarah GAULTIER de CARVILLE
Mai : Alexis DA COSTA et Natacha BABONNAUD, Reda GUEDDA et Ibtissam BOUBCHEUR, Jonathan MORI TORREJON et Oriana DUQUE, Joao DA SILVA PEREIRA et Manuela RODRIGUES

PACS

Avril : Solène MATHIEU-CERASARI et Neil GAURIAU, Soibrat MOHAMED et Salim BACAR
Mai : Aude CANONNE et Louis RABIE

DÉCÈS

Avril : Sylviane VETTORI née POTTIER, Paule GOUZES née BEN SEMHOUN, El Miloudi BOUKAOÛAIS, Maria da Gloria MARTIN née ALBUQUERQUE OLIVEIRA, Bernard LEFEVRE, Christiane MA ROUFI née POUILLOT
Mai : Jacques PERIN, Mohamed SENHADJI

Un premier pas

Violences au sein du couple et de la famille

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas. Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

01 89 11 94 94*

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
valdemarne.fr/unpremierpas

* Numéro non surtaxé



Info municipale

Suivez l'actualité de la ville en ligne !

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr
 Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :
 Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger
 Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse



16 juillet au 4 août

Mardi, Mercredi, Jeudi,
Vendredi & Dimanche
de 14h30 à 19h,
Samedi de 14h30 à 22h

Stade Marcel Laveau
Rue de valenton
GRATUIT

Renseignements : 01 45 10 26 99 . culturel@ville-boissy.fr

FEU D'ARTIFICE

Samedi 13 juillet 2024 à partir de 20h
Parking de la Ferme de Boissy-Saint-Léger



x

FORUM DES ASSOCIATIONS

FÊTE DE LA VILLE

+

△

◇



SAMEDI 7 SEPTEMBRE DE 10H À 18H

Animations • Démonstrations et cours d'essai • Buvette et restauration

COMPLEXE SPORTIF MAURICE PREAULT



Renseignements : Culturel@ville-boissy.fr - 01 45 10 26 99

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

Petits-fils recherche des auxiliaires de vie

Vous avez une formation et 3 ans d'expérience ?
Rejoignez-nous !



Salaire intéressant



Planning adapté



Présence de nuit



Même client



Réseau national

01 84 04 05 30

3 Avenue Charles de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger



rejoindre.petits-fils.com